

Vos paiements bientôt à l'oeil?

Authentifier vos paiements au moyen d'un scan de votre iris, par reconnaissance faciale ou via votre empreinte digitale, fera désormais partie de vos habitudes, et ce dès le printemps 2019.

En effet, le passage à la technologie biométrique vient d'être annoncée par MasterCard. Ainsi, à partir du mois d'avril 2019, la biométrie deviendra, en Belgique, la nouvelle norme d'authentification en matière de paiements sécurisés.

Déjà commercialisée avec succès aux Pays-Bas dans le cadre d'un projet-pilote, cette nouvelle fonctionnalité devrait permettre à chaque utilisateur de se débarrasser de son mot de passe.

La biométrie apportera un plus en matière de sécurité, de gestion des dépenses (un outil permettra aux consommateurs de mieux contrôler leur budget) et en matière d'automatisation (plus de procédure à exécuter par le client quand la carte arrive à expiration).

D'après une étude menée par l'université d'Oxford, 93% des consommateurs se disent prêts à abandonner leurs mots de passe au profit d'une identification biométrique de leurs paiements, indique le quotidien l'Echo. Quant aux professionnels du secteur bancaire, ils se réjouissent de l'arrivée de cette nouvelle norme.

<https://www.msn.com/fr-be/actualite/technologie-et-sciences/vos-paiements-bient%c3%b4t-%c3%a0-loeil/ar-AAv3BvX?li=BBqiJuZ&ocid=mailsignout>